

R é p u b l i q u e
f r a n ç a i s e



C O M M U N E
D ' A M B È S

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre membres élus 23
Nombre membres élus en exercice : 23

SEANCE DU 09 MAI 2022 À 18H30

présents : 14
représentés : 09
votants : 23
absents : 00

Le Conseil Municipal d'Ambès,
Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des
Collectivités Territoriales,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous
la Présidence de Monsieur Kévin SUBRENAT, Maire.

Date de la convocation :
05 mai 2022

PRESENTS :

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'envoi en
Préfecture le :

Kévin SUBRENAT, Maire ;
Jean-Pierre MAZZON, Catherine LABARRERE, Sandrine VILLENAVE,
Jacques RAYNAL, adjoints au Maire ;
Michel RATON, Alain MALTERRE, Philippe GIACOMETTI, Réjane
LIAGRE, Sandrine DESCHAMPS, Yann VANNIER, Nadine DEBAISIEUX,
Christian LAPEYRE, Muriel LOPEZ, conseillers municipaux.

Et de l'affichage en mairie le :

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Le Maire,

David VIELLE donne procuration à Michel RATON
Mylène ROUDAUD donne procuration à Jean-Pierre MAZZON
Laurence LAVEAU donne procuration à Kévin SUBRENAT
Éric PASQUET donne procuration à Philippe GIACOMETTI
Natacha BLANCO donne procuration à Sandrine DESCHAMPS
Oriane ARIS donne procuration à Jean-Pierre MAZZON
Hanif OUBROU donne procuration à Kévin SUBRENAT
Gilbert DODOGARAY donne procuration à Christian LAPEYRE
Isabelle BESSE donne procuration à Christian LAPEYRE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Jacques RAYNAL

**DÉLIBÉRATION N° 027 05 2022 – FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION – AIDE A LA
MANIFESTATION ODYSSEES 2022 – DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE**

Présentation par Jacques RAYNAL.

Le Festival les Odyssées se déroulera le vendredi 26 et le samedi 27 août 2022. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès du Département de la Gironde, selon le plan de financement suivant :

Nature de l'opération	Coûts prévisionnels TTC	Subventions sollicitées	Autofinancement
Festival des Odyssées 2022	125 000 €	Département de la Gironde 3 500 €	121 500 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter, pour l'organisation des Odyssées 2022, une aide financière auprès du Département de la Gironde selon le plan de financement suivant :

Nature de l'opération	Coûts prévisionnels TTC	Subventions sollicitées	Autofinancement
Festival des Odyssées 2022	125 000 €	Département de la Gironde 3 500 €	121 500 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré le 09 mai 2022
Pour expédition conforme.

Le Maire,
Kévin SUBRENAT

